N°105 Décembre 2016-Janvier 2017

Avrillé mag

Magazine d'information de la Ville d'Avrillé www.ville-avrille.fr

Votre Ville toujours plus connectée

L'ACTUALITÉ

A Noël, toujours et en choeur !

ILS FONT LA VILLE

Des sportifs de haut niveau en exemple

LA VILLE AVANCE

Au nord de la ville, 18 500 arbres de plus

VOS ÉLUS EN ACTION

© P. Celle

Mi-octobre, Bénédicte Antier, conseillère municipale déléguée à la Prévention jeunesse et la Sécurité accompagnait les policiers municipaux pour vérifier les dispositifs d'éclairage des vélos d'une soixantaine de collégiens.

© E. Pichard

Mercredi 9 novembre, les collégiens de retour d'un séjour à Verdun ont présenté leur travaux sur la guerre 1914-1918 en présence de Jules Tribondeau, conseiller municipal délégué à la Mémoire et au Patrimoine culturel.

Lors d'A'tout sport, samedi 8 octobre, Marc Laffineur, Député-Maire, a salué la complémentarité entre la manifestation sportive de la Ville et le trail des Foulées avrillaises.

© A. Galet

© S. Villechien

La cérémonie du 11 novembre a revêtu un caractère particulier cette année avec la présence des collégiens qui ont effectué un séjour à Verdun. Ils avaient rapporté de la terre qu'ils ont déposée au pied du monument aux Morts avrillais.

SOMMAIRE

ÉDITO / 4

ACTUALITÉS / 5-15
5 Toujours et en chœur !
6 Banquise et lumière tamisée
7 Le 6e Génie écrit son histoire
8 Votre Ville toujours plus connectée
10 Des radars pour votre sécurité
11 Pour voter, il faut s'inscrire
12 Tous les garçons et les filles…
13 Les bonnes notes des élèves

ILS FONT LA VILLE / 14-19
14 Des collégiens en immersion
15 Vous avez demandé la peau lisse ?
16 Des sportifs en exemple
17 Quand les jeunes s'en mêlent

LA VILLE AVANCE / 18-22
18 Un débat avant les choix
19 18 500 arbres de plus
20 Dessine-moi un village
21 L'aménagement se poursuit
22 Une feuille de route pour 15 ans

REGARDS D'ÉLUS / 23

AGENDA / 24-25

EN IMAGES / 26

© PGuiraud

Marc Laffineur
Député-Maire d'Avrillé, ancien Ministre

Comme chaque année, les fêtes de fin d'année sont attendues avec impatience par les petits comme les grands. Pour marquer les festivités, la Ville en partenariat avec les associations des commerçants d'Avrillé a souhaité réunir les Avrillais autour de chants de noël avec la nouvelle édition de « Noël en Chœur » qui se déroulera le vendredi 16 décembre sur l'esplanade de l'Hôtel de Ville. Une belle manière de conclure 2016.
2017 quant à lui s'annonce riche en rendez-vous électoraux. En avril-mai, les élections présidentielles qui auront eu comme préalable ces derniers mois des primaires, en juin les élections législatives et enfin en septembre, les sénatoriales.

« L'action publique au travers des nouvelles proximités et l'essor des téléservices »

Les enjeux sont importants. Nous devons tirer une leçon des élections en outre-Atlantique qui montrent une volonté de repli des Etats-Unis. C'est un message fort lancé à l'Europe qui n'a d'autre choix que de prendre son destin en main. Les Etats ont tout intérêt à collaborer. Il en est de notre avenir. A l'échelle de notre pays, les services à la population doivent s'adapter au rythme de vie de nos territoires. Les nouvelles proximités et l'essor des téléservices sont des paramètres à prendre en compte dans la définition de l'action publique. Les collectivités sont amenées à se moderniser grâce au numérique notamment, à la fois pour une meilleure gestion en interne et pour une relation simplifiée avec les citoyens.
A Avrillé, le numérique a toute sa place. Je vous invite à découvrir dans ce magazine les atouts de notre territoire en la matière. Dès le début de la nouvelle année, la Ville lancera son nouveau site internet qui permettra assurément une meilleure interface avec les usagers. Faciliter la vie des Avrillais, un engagement tenu !
Au nom du Conseil municipal, je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

VIE QUOTIDIENNE

- **État civil :** le samedi de 9h à 12h.
- **CAF :** prendre rendez-vous sur www.caf.fr ou au 0810 25 49 30.
- **Conciliateur de justice :** Les 1ers et 3e mardis du mois, de 9h à 11h30, sur rendez-vous. 02 41 37 41 00.

Retrouvez les permanences des élus sur www.ville-avrille.fr

MARCHÉS

- **Place Victor Hugo,** mardi matin de 8h à 13h.
- **Val d'or,** le mercredi de 8h à 13h.
- **Bois du Roy,** le vendredi de 8h à 13h.
- **Parking de l'église,** le samedi de 8h30 à 13h.

Hôtel de Ville – 1 Esplanade de l'Hôtel de Ville – CS 50109 – 49241 Avrillé Cedex – Tél. 02 41 37 41 00 – Fax 02 41 69 66 41 – Site Internet : www.ville-avrille.fr – Courriel : mairie@ville-avrille.fr / Directeur de la publication : Laurent Prétrot / **Rédacteur en chef : Nadège Wajdzik / Rédaction** : Caroline Justeau, Pauline Celle, Sandrine Vilchien / Conception graphique : MCM Information / Rafraîchissement graphique et mise en page : jhabitechezunecopine.fr & lostpaper.org / **Tirage :** 7 700 exemplaires / ISSN 1633-7549 / **Régie publicitaire :** AECP aecpconseil@orange.fr / **Impression :** LGL-Imprimerie 02 41 69 05 05 – Papier issu de forêts gérées durablement – Impression à base d'encres végétales.

ANIMATION

Toujours et en chœur !

Quoi de plus festif et joyeux que les chants de Noël ? Cette année, trois chorales seront au cœur de l'animation de fin d'année. Rendez-vous vendredi 16 décembre, de 15h à 20h sur l'Esplanade de l'Hôtel de Ville.

Des illuminations, des odeurs de marrons et de vin chaud, le père Noël qui attend les enfants pour immortaliser la rencontre… Vendredi 16 décembre, tous les ingrédients seront réunis pour mettre les Avrillais dans l'ambiance des fêtes de fin d'année. Trois chorales entreront en scène à partir de 18h. Rien de tel pour remplir de joie les cœurs. Au programme : gospel et chants de Noël avec Happy swing, Locustelle et Ligéralis.

Pour se mettre dans l'ambiance des fêtes

Les animations débuteront dès 15h avec un marché gourmand où une quinzaine d'exposants proposeront des produits de qualité (foie gras, huîtres, chocolats, etc.). Les enfants ne sont pas oubliés avec un atelier de maquillage et un atelier de cuisine, des loisirs créatifs, un sculpteur sur bulles géantes. Le goûter leur sera offert.

- **Vendredi 16 décembre.**
De 15h à 20h.
Esplanade de l'Hôtel de Ville

Les chants et les illuminations plongeront les Avrillais dans la féérie de Noël.

© Kakigori

Les commerçants se joignent à la fête

Comme chaque année, les commerçants d'Avrillé proposent des animations pour les fêtes de fin d'année. Ils s'associent à Noël en chœur en distribuant chocolat et vin chaud de 15h à 20h sur l'Esplanade de l'Hôtel de Ville. Du 8 au 24 décembre, ils organisent un jeu-concours. En répondant à trois questions les Avrillais peuvent gager un week-end à Disneyland d'une valeur de 500€. Trois cartes cadeaux Fnac spectacle (une par centre commercial) d'une valeur de 150€ seront également à remporter. La remise des lots se déroulera le jeudi 12 janvier, salle Victor-Hugo. Des animations se dérouleront également dans chaque pôle commercial. Dimanche 18 décembre, les commerçants du centre-ville proposent une dégustation d'huîtres de 10h à 12h. Ils distribueront également du jus de pomme, du chocolat, des bonbons et des ballons. Au Val d'or, le père Noël sera au marché et dans les commerces mercredi 21 décembre de 10h30 à 12h. Les enfants pourront se faire prendre en photo avec lui. Il distribuera des friandises et sera également présent au Bois du Roy vendredi 23 décembre de 9h30 à 12h. Les commerçants proposeront aussi des boissons chaudes et des bonbons.

CONCERT

Un air d'Italie

Comme l'année dernière avec La brise d'Anjou qui proposait une veillée d'Antan pour réunir les grands-parents et leurs petits-enfants, la Ville propose un concert de chants italiens, mercredi 21 décembre, à 15h à l'Espace Ventura. La chorale « Vento d'Italia » est issue de l'amicale italienne d'Angers. Elle interprète des grands classiques, des airs connus de tous. Le spectacle se décomposera en plusieurs temps : une heure de concert, un exposé sur l'histoire et la géographie de l'Italie et pendant le goûter offert à tous, une présentation de costumes du carnaval de Venise.

- **Mercredi 21 décembre – 15h – Espace Ventura**
Gratuit, sur réservation 02 41 37 41 21

PISCINE

Banquise et lumière tamisée

A la piscine, chaque saison apporte son lot d'animations. Mercredi 14 décembre, les enfants seront à l'honneur avec Noël à la piscine. Mardi 7 février, les adultes pourront se faire chouchouter lors de la Soirée zen.

© P. Celle

Pour s'amuser et se ressourcer

Deux animations. Deux ambiances.
Grand froid... Avec son traditionnel rendez-vous de fin d'année, Noël à la piscine, la Ville vous propose de venir vous amuser en famille, mercredi 14 décembre. Ours polaire et banquise vont envahir le bassin. Les enfants pourront glisser sur un banc de glace sans les effets du froid et plonger depuis un beau manteau blanc. Une musique de circonstance accompagnera leurs cabrioles. Le père Noël viendra se remettre en forme en faisant quelques mouvements dans l'eau avant sa grande tournée du 24 décembre. Il en profitera pour distribuer quelques bonbons. En milieu d'après-midi, un goûter sera offert. Une séance d'aquagym est proposée à partir de 18h15 (réservation auprès des maîtres-nageurs - tarif : 3€).
... et douce chaleur. Début février, la Soirée zen permettra aux adultes de se détendre dans une atmosphère feutrée et une eau légèrement chauffée. Autour du bassin, tisanerie et ateliers de soin du corps (shiatsu, modelage, réflexologie plantaire) compléteront la proposition. Pour bénéficier des services des professionnels présents au tarif de 5€, l'inscription préalable est obligatoire auprès des maîtres-nageurs. La Soirée zen est idéale pour se ressourcer au milieu de l'hiver.
Au-delà des animations, pour faire quelques longueurs ou barboter en dehors des vacances scolaires, la piscine est ouverte de 11h45 à 13h45 les mardi, jeudi et vendredi, de 12h à 13h45 le mercredi, de 18h à 19h45 le mardi, de 18h à 19h30 le jeudi, de 15h30 à 18h45 le samedi et de 9h à 12h45 le dimanche.

• Noël à la piscine,
mercredi 14 décembre, de 14h30 à 18h.
Aquagym de 18h15 à 19h (3€).
• Soirée zen,
mardi 7 février, de 18h à 21h30.
02 41 69 23 40

Des stages et de l'aquagym pendant les vacances

La piscine ne ferme pas pendant les vacances. L'occasion de proposer des cours de natation pour les enfants, de l'initiation au perfectionnement. Les séances d'une durée de 30 mn se déroulent du mardi au vendredi à 11h45, 12h20 et 12h55.
Deux séances de découverte d'aquagym auront également lieu pendant les vacances, les mardis 20 et 27 décembre à 19h45 (durée : 40 mn – tarif : 3€ la séance). Tout au long de l'année, la piscine propose 9 créneaux horaires d'aquagym, du lundi au samedi matin.

Stage de nation : 26€ les 4 séances pour les Avrillais,
35€ pour les non-Avrillais
Inscription : 02 41 69 23 40

ARMÉE

Le 6e Génie écrit son histoire

Le 6e régiment du Génie sort un livre sur son histoire. La Ville a décidé de soutenir l'initiative pour montrer son attachement à ses forces armées.

De Madagascar à Tombouctou, depuis sa création le 6e régiment du Génie est sur tous les fronts. En cette fin d'année, il publie un livre sur son histoire, ses combats, ses missions, ses héros. L'ouvrage offre des éclairages inédits issus d'archives jusqu'à présent non exploitées et met en valeur l'action quotidienne et contemporaine du régiment, en opérations comme sur le territoire angevin.
Sollicitée par le chef de corps du 6e Génie, la Ville a décidé de soutenir financièrement la publication de cet ouvrage pour marquer son attachement au régiment.
Créé en 1894, à Angers, le 6e Génie est le seul régiment de l'armée de Terre à être toujours basé dans sa garnison initiale. Aujourd'hui, il compte 1200 personnes dont une part significative vit en famille à Avrillé où le régiment est installé depuis 1934.

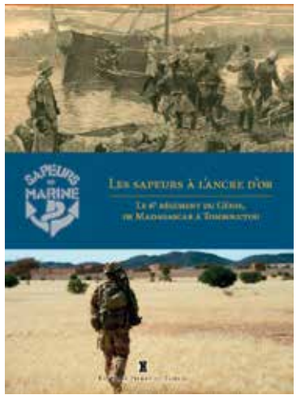

© DR

Le livre publié par le 6e régiment du Génie permet de mieux connaître son histoire mais aussi ses missions actuelles.

Des batailles coloniales aux opérations extérieures

Régiment de la Belle époque, le 6e Génie a participé aux batailles coloniales (Madagascar, Chine, Tonkin, Algérie, Maroc et Soudan). Lors de la Première Guerre mondiale, les compagnies du 6e Génie étaient de toutes les grandes batailles : la Marne, Verdun, Aisne et Champagne. Pendant l'entre-deux guerres, le régiment a fourni un détachement lors de la guerre du Rif au Maroc et lors des combats de mai-juin 1940, ce sont les sapeurs angevins qui ont fait sauter les ponts de la Loire et combattu pour l'honneur aux côtés des cadets de Saumur. Plus récemment, le régiment angevin a participé à de nombreuses opérations extérieures : Liban, Tchad, ex-Yougoslavie, Kosovo, Côte d'Ivoire, Afghanistan et aujourd'hui le Mali.

• Les sapeurs à l'ancre d'or. Le 6e régiment du Génie, de Madagascar à Tombouctou. Editions Pierre de Taillac. 176 pages. 35 €

Un panneau pour plus d'infos

Un panneau numérique d'informations double face sera installé début décembre avenue Pierre Mendès-France près du carrefour Ternière. Il permettra aux Avrillais de s'informer sur les rendez-vous à ne pas manquer. Il diffusera des informations municipales et associatives. Dans les trois ans à venir, d'autres panneaux seront implantés dans différents lieux de passage. Instantanés et bénéficiant d'une grande visibilité, les panneaux numériques viennent compléter la gamme des outils de communication de la Ville (magazine, site Internet, page Facebook, compte Twitter et Instagram).

Pour diffuser vos informations associatives sur ce nouveau support, remplissez le formulaire dédié sur le site de la Ville : www.ville-avrille.fr

ACCUEIL DE LOISIRS

Des vacances bien occupées

La Ville a le plaisir de proposer un accueil de loisirs pour les 3-6 ans du 19 au 23 décembre. Il reste des places. Si vous n'avez pas encore réservé en ligne, vous pouvez prendre contact avec le service Education-Enfance au 02 41 37 41 35.
Les centres de loisirs de la MJC (Maison des jeunes et de la culture) pour les 6-10 ans et pour les 11-13 ans seront ouverts du lundi 19 décembre au vendredi 30 décembre. Exceptionnellement, les deux centres seront réunis à la Chesnaie. Les inscriptions sont ouvertes depuis mardi 29 novembre. Informations : 02 41 34 35 87.

© DR

WEB

Votre Ville toujours plus connectée

Un nouveau site Internet et des démarches en ligne simplifiées : les outils numériques de la Ville évoluent pour améliorer le service aux habitants. La Municipalité favorise plus largement l'accès à Internet des Avrillais via l'installation de bornes wifi de nouvelle génération, le déploiement de la fibre ou la mise à disposition d'ordinateurs au Centre Brassens et par les animateurs de proximité.

Un site tourné vers l'usager

Le nouveau site de la Ville sera plus pratique et ira à l'essentiel. Les besoins des usagers évoluent. La plupart recherche des informations précises et ils sont de plus en plus nombreux à se connecter avec leurs tablettes ou leurs smartphones.

Des accès rapides. Pour faciliter la recherche d'information, des accès rapides sont matérialisés par des icônes verts sur la page d'accueil. Ils ont été choisis en fonction des statistiques de l'actuel site de la Ville. Les pages les plus consultées se retrouvent dans cette zone : piscine, médiathèque, travaux en cours ou location de salles, par exemple.

Des rubriques évocatrices. Toutes les informations nécessaires aux usagers ont été réparties dans quatre onglets. Dans la rubrique « Nos services », les habitants trouveront des informations pratiques, sur l'emploi, le logement, les déplacements. Les manifestations, animations de proximité, les sentiers de randonnées ont été regroupés dans l'onglet « Vos loisirs ». Tout ce qui concerne l'éducation, les activités pour les enfants est rassemblé dans l'onglet « Enfance-Jeunesse ». Pour trouver des informations sur le Conseil municipal, le budget, les projets, le patrimoine, il faudra cliquer sur « Vie citoyenne ».

Un mini-site Brassens. Pour mieux valoriser les rendez-vous culturels et l'ensemble des acteurs qui interviennent au Centre Brassens, un mini-site lui est dédié. Très graphique, il fait la part belle aux visuels pour annoncer les spectacles et animations. Les moins de 25 ans y dénicheront aussi toutes les infos qui leur sont dédiées.

Mise en ligne mi-janvier

Espace citoyens, phase 2

Avec la mise en ligne du nouveau site Internet, l'Espace citoyens va atteindre sa pleine mesure. Toutes les démarches en ligne pourront se faire via cette même plateforme. Lancé en février, pour les services liés à l'éducation et l'enfance, l'Espace citoyens a montré tout son intérêt. Les familles l'ont adopté et déjà plus de 85 % des inscriptions (restauration scolaire, temps péri-éducatifs, accueils de loisirs, etc.) sont effectuées par ce biais.

Une plateforme pour toutes ses démarches

Pour les habitants, l'Espace citoyens permet un accès 24/24 h aux principaux services de la mairie, de connaître la durée moyenne du traitement de la demande, d'avoir un suivi et un état de ses dernières démarches. Pour les services municipaux, c'est un gain de temps, car il n'y a pas besoin de saisir à nouveau les données, ce qui évite aussi les erreurs.

Demandes d'actes d'état civil, réservation d'une salle ou inscription à l'opération Tranquillité vacances, tout pourra se faire depuis l'Espace citoyens. Les utilisateurs de services payants (cantine scolaire, multi-accueil, etc.) sont aussi invités à souscrire à la facture et au paiement en ligne, deux services également proposés par la plateforme.

© P. Celle

© C. Justeau

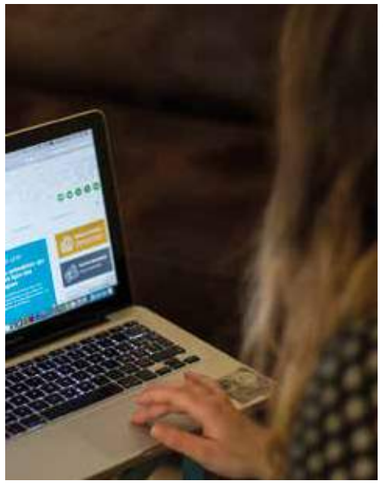

© P. Celle

La Ville déploie différents moyens pour faciliter l'accès des habitants à Internet.

Un accès pour tous

Parce que l'accès à Internet via le portable n'est pas une évidence pour 100 % de la population, que tout le monde n'a pas forcément un ordinateur chez soi et que la navigation sur Internet est encore obscure pour certains, la Ville propose différents services.

Etre accompagné. Les animateurs de proximité peuvent aider les habitants dans leurs démarches grâce à la tablette dont ils disposent. Lors des animations de proximité ou du travail de terrain d'Enzo et Méryl, chacun peut ainsi se faire aider, guider ou expliquer le fonctionnement du site d'une administration, par exemple.

En libre accès. En mairie, au sein de la direction de la Cohésion sociale, un ordinateur est disponible sur rendez-vous pour effectuer ses démarches ou une recherche d'emploi. Au Centre Brassens, un ordinateur portable peut être emprunté pour un usage sur place.

Des applications. La médiathèque est aussi équipée de tablettes. Au-delà de la navigation libre, des applications autour du livre sont proposées.

Du haut débit et des bornes wifi

Avrillé fait partie des villes pionnières en termes d'accès Internet à très haut débit dans les Pays de la Loire. Le déploiement de la fibre optique a commencé en 2013 et 43 % des logements y sont déjà raccordés (Adézière, Ardenne, Bosquets, Domaine de l'Etang, Le Pré, Ternière - au nord et à l'ouest de la mairie -, Salette -au nord de l'école Saint-Exupéry - et Parc de la Haye).

Horizon 2018. En 2017, le raccordement se fera pour les secteurs suivants : Salette / La Garde (de l'école Saint-Exupéry jusqu'à la rue de la Gare), Ternière et Centre-ville jusqu'à la rue Henri Dunant, Plateau Mayenne et zone d'activités du Bocage.

La couverture de la zone urbaine sera terminée en 2018 avec le quartier du Bois du Roy. Il faut compter environ un an entre la pose des premières armoires et la possibilité de souscrire au service.

14 bornes wifi. Pour ceux qui naviguent en dehors de chez eux, quatorze points d'accès à Internet en libre-service ont été installés dans les bâtiments communaux ou à proximité depuis 2009. L'esplanade de l'Hôtel de Ville a été la première à être équipée par une borne wifi. En 2010, elles ont fait leur apparition à l'entrée du Centre Brassens et à l'Espace Ventura. En 2013, l'Espace Delaune et la salle Tabarly ont à leur tour été équipés, offrant un accès aux 2000 sportifs qui fréquentent le stade chaque semaine. En 2015, la salle Auguste Delaune, la médiathèque et le Centre Brassens ont été pourvus de bornes supplémentaires. Cette année, c'est la piscine, le gymnase Hélène Boucher et la maison de quartier de l'Adézière qui en ont été dotés. Près de 14 000 connexions ont été enregistrées depuis le début de l'année.

© P. Guiraud

"La Ville fait évoluer ses outils pour simplifier la vie des habitants et être plus accessible. La navigation sur le nouveau site est plus intuitive. Nous souhaitons que la technologie soit au service des usagers, qu'elle facilite les relations et l'interaction. Par ailleurs, avec les panneaux numériques, nous pouvons traiter un nombre important d'informations et les diffuser au plus grand nombre."

Laurent Prétrot, adjoint en charge de la Communication et de la Culture

CIRCULATION

De nouveaux radars pour votre sécurité

La Ville vient d'acquérir un radar plus léger, plus compact, en un mot plus performant. Deux nouveaux radars pédagogiques viennent également compléter l'équipement de la police municipale.

La sécurité routière est l'une des priorités de la police municipale. Pour travailler dans de bonnes conditions, elle vient de se doter de nouveaux outils. D'abord, un radar cinémomètre de nouvelle génération. Plus petit, plus léger que le matériel actuel, il est plus performant et permet de déterminer la vitesse des véhicules à une distance de 600 m. Les policiers pourront ainsi effectuer des contrôles plus précis en complément de ceux déjà réalisés par la police nationale. La verbalisation n'étant pas un objectif en soi, deux nouveaux radars pédagogiques viennent également d'être achetés. Plus maniables que le radar déjà à la disposition de la police municipale, ils peuvent être fixés sur le mobilier urbain. Ils seront installés au gré des besoins. Ils offrent des capacités plus intéressantes en termes d'enregistrement de données : nombre de passages, vitesse maximum et minimum, moyenne, etc. « *Les radars pédagogiques sont des outils d'aide à la décision très précieux. Ils nous donnent des indications concrètes sur les vitesses. Certains riverains nous demandent de faire des contrôles considérant que toutes les voitures dépassent les limitations de vitesse. Les radars nous permettent d'avoir des données précises et d'objectiver des ressentis* », indique Bénédicte Antier, conseillère municipale déléguée à la Prévention jeunesse et à la Sécurité.

Avec trois radars pédagogiques, les demandes des habitants pourront plus rapidement être traitées et les conducteurs plus largement sensibilisés.

© C. Justeau

Des outils d'aide à la décision

Le nouveau radar de la police municipale est aussi discret que de simples jumelles.

POLICE

Des permanences tous les jours

La police municipale et la police nationale occupent les mêmes locaux à Avrillé. Leurs permanences sont désormais calées sur les mêmes horaires, du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30, sous réserve de contraintes particulières pour la police nationale.

A défaut, les Avrillais sont invités à contacter le bureau de police de Raspail au 02 41 36 63 00, situé rue de l'Abbaye à Angers (ouvert du lundi au vendredi de 9h15 à 18h).

Par ailleurs, seuls les policiers nationaux sont habilités à recueillir les plaintes et effectuer les démarches de procuration pour les élections. Ces deux démarches ne font pas partie des prérogatives des policiers municipaux.

ELECTIONS

Pour voter, il faut s'inscrire

L'élection présidentielle et les législatives sont les prochains rendez-vous électoraux. Pour pouvoir voter en 2017, les électeurs doivent être inscrits sur les listes électorales avant le 31 décembre.

L'élection présidentielle se déroulera les dimanches 23 avril et 7 mai et les élections législatives pour élire les députés se tiendront des dimanches 11 et 18 juin. Pour participer au vote, il faut être inscrit sur les listes électorales.

Qui ? Les citoyens sont normalement inscrits. Seuls trois cas impliquent de faire la démarche :

- un déménagement : si vous venez de vous installer à Avrillé, il faut vous inscrire. Si vous avez changé de logement, il faut signaler votre nouvelle adresse. Une nouvelle inscription ne sera nécessaire que si vous êtes affecté à un nouveau bureau de vote.
- le passage à la majorité : les jeunes qui viennent d'avoir 18 ans ou auront 18 ans avant le premier tour de l'un des deux scrutins prévus en 2017 et qui n'ont pas été recensés en vue de la journée « défense et citoyenneté », doivent s'inscrire avant le samedi 31 décembre. Normalement, l'inscription sur liste électorale de la commune se fait d'office à la suite du recensement et est confirmée par un courrier de la mairie.
- à l'étranger : les Français qui résident à l'étranger et sont inscrits sur les listes électorales de leur consulat mais désirent voter en France en 2017, doivent demander leur radiation des listes électorales consulaires et s'inscrire sur celles de leur commune, avant le 31 décembre.

Comment ? On peut s'inscrire en se rendant à la mairie, par correspondance (en téléchargeant le formulaire depuis le site de la Ville : www.ville-avrille.fr) ou en ligne en se créant un compte sur www.service-public.fr

Quel que soit le mode d'inscription, en cas de démarche effectuée après le 31 décembre, la demande d'inscription ne sera prise en compte que pour les scrutins se déroulant en 2018.

Quoi ? Que ce soit en mairie, par correspondance ou en ligne, il faut se munir de deux documents : une carte d'identité ou un passeport (en cours de validité ou ayant expiré depuis moins d'un an au jour du dépôt de la demande) et d'un justificatif de domicile datant de moins de trois mois (facture de téléphone fixe, d'électricité, avis d'imposition, quittance de loyer, etc.).

© C. Badot

Pour obtenir une carte d'électeur et participer aux scrutins en 2017, les citoyens doivent être inscrits sur les listes électorales au 31 décembre.

Des appartements meublés disponibles

Le CCAS (Centre communal d'action sociale) dispose d'une liste d'appartements et de studios meublés chez l'habitant. Les personnes qui traversent une période difficile, qui ont besoin d'un logement pour une courte durée ou qui travaillent ponctuellement à Avrillé peuvent venir la consulter en mairie.

Renseignements : 02 41 37 41 21.

Un conciliateur de justice sur rendez-vous

Les permanences du conciliateur de justice changent. A partir du 6 décembre, elles ont lieu les 1er et 3e mardis du mois de 9h à 11h30. Elles se déroulent sur rendez-vous. Le conciliateur de justice intervient dans le cadre de conflits civils (problèmes de voisinage, de logement, litiges avec un commerçant, un opérateur de téléphonie, etc.).

Pour prendre rendez-vous : 02 41 37 41 00.

Retrouvez tous les rendez-vous
du Centre Brassens en page Agenda.

SURTITRE

Tous les garçons et les filles…

… de mon âge. Cet air vous trottera sûrement dans la tête durant les 10 premiers jours de février. Autour de deux spectacles s'articuleront des rendez-vous sur les relations entre garçons et filles. A l'ère du 2.0, les questions de respect et d'égalité sont toujours d'actualité.

Femmes parfaites. Ce sont des femmes parfaites, sans un pli et toutes dévouées, qui ouvriront ce rendez-vous « Tous les garçons et les filles ». Enfin, des femmes parfaites… ce sera à vous d'en juger. Mais elles vous garantissent une présentation en 30 minutes, 53 conseils, 26 dictons, 14 mimes, 3 travaux pratiques et 12 illustrations. Les hommes sont fortement encouragés à venir prendre des notes. En listant avec humour des images et des situations cocasses d'une autre époque, la compagnie Rosilux amène le spectateur à se poser l'ultime question : c'est quoi « Être une femme parfaite » ? Si la réponse vous échappe encore après cet intense exposé, vous pouvez approfondir le sujet avec le poétique spectacle « Nous les filles », qui présente des tableaux de bouts de femmes qui marchent, rêvent, se cherchent… Bref, comme nous tous.

Filles/garçons 2.0. A côté de ces deux spectacles, une soirée spéciale jeunes sera organisée au Nouvel S'pace. Grâce à des temps d'échanges, sous forme de forum animé, le thème de l'e-réputation, et donc la manière dont les garçons perçoivent les filles et inversement, sera notamment abordé. Les élèves de l'école de musique proposeront une intervention sur les grandes musiciennes classiques et les grandes compositrices.

© Philippe Lhussier © DR

"Être une femme parfaite" et "Nous les filles", deux spectacles sur les femmes qui s'adresse à tout le monde.

• « Être une femme parfaite », vendredi 3 février, 20h30.
• « Nous les filles », mercredi 8 février, 20h30.
• « Les musiciennes », audition des élèves de l'école de musique, jeudi 9 février, 18h30.
Info : 02 41 31 11 30
Programme à venir sur www.ville-avrille.fr

© P. Calle

Nouveau rendez-vous de la médiathèque, « Cosy, causons » est un moment de partage autour d'un thème.

LECTURE

Causons, papotons, partageons

L'équipe de la médiathèque vous propose vendredi 27 janvier un nouveau rendez-vous : Cosy, causons. Autour d'un thème préalablement arrêté, venez échanger et débattre en toute simplicité. La discussion se fera autour d'ouvrages et de titres de presse. Pour vous mettre en appétit, la cuisine sera le premier thème de Cosy, causons. Devrait ensuite suivre des sujets autour du voyage, de la musique, du sport, etc. N'hésitez pas à proposer vos idées. Cosy, causons aura lieu vendredi 27 janvier, vendredi 24 mars et vendredi 2 juin.

• Cosy causons, vendredi 27 janvier, 18h30-20h, en médiathèque.
Gratuit, ouvert à tous.
Info : 02 41 31 11 30.

Suivez le Centre Brassens au quotidien sur Instagram. @centrebrassens_avrille

L'ACTUALITÉ
BRASSENS

CONCERT

Les bonnes notes des élèves

Du 10 au 17 décembre, Brassens ouvre ses portes aux jeunes musiciens. Sur scène défileront les jeunes musiciens des lycées David d'Angers et Bergson, ainsi que les élèves de l'école de musique. Au menu : gospel, rock, classique…

Les lycéens ont plus d'une chanson à leur corde (vocale). En consacrant toute une semaine aux jeunes musiciens, Brassens met à l'honneur la pratique musicale d'ensemble sous toutes ses formes et portée par de jeunes talents.

Bitter sweet symphonie. Les 60 jeunes musiciens de l'Orchestre du lycée David d'Angers (OLDA), orchestre reconnu sur la place angevine, ont pour ambition de vous faire partager leur passion pour la musique symphonique. Samedi 10 décembre, ils proposeront un concert éclectique, riche en références : Fauré, Verdi, Debussy, Ravel mais aussi des musiques de film comme Star wars, le Seigneur des anneaux et la Panthère rose.

Carte blanche. Pas d'école buissonnière pour l'école avrillaise ! L'orchestre vous donne rendez-vous vendredi 16 décembre, à 18h30, pour une carte blanche. Les musiciens, qui ne ratent jamais une occasion de partager avec le public leur travail, interpréteront de célèbres airs qui en enchanteront plus d'un.

Mélodie Bergson. C'est l'option musique du lycée Bergson qui conclura cette semaine. Le concert se déroulera en deux parties. La chorale sera la première à monter sur scène pour une performance qui mêlera gospel, chanson française, anglaise et… croate ! De quoi rester sans voix. Après un court entracte, trois groupes se succèderont avec des sets résolument musique actuelle (rock, pop, chanson…).

© DR

Les lycéens de David d'Angers, de Bergson et les élèves de l'école de musique vous donnent rendez-vous pour vous présenter leur travail.

• « De Debussy à Star wars » (Olda), samedi 10 décembre, 20h30. De 4€ à 10€
• Carte blanche à l'école de musique, vendredi 16 décembre, 18h30. Gratuit.
• Concert de Noël de l'option musique du lycée Bergson, samedi 17 décembre, 19h. Gratuit.

THÉÂTRE

Regardez mais ne touchez pas

© P. Sarrazin

Des courses-poursuites, des combats, des duels… Regardez mais ne touchez pas, de la compagnie Abraxas, embarque le spectateur dans une comédie romantique où l'humour n'est jamais très loin. On y suit Don Melchior et Don Gaspar, partis au secours de la Reine d'Espagne, dont le cheval s'est emballé. Problème : tout homme qui touche à la Reine est puni de mort…

• Vendredi 13 janvier, 20h30, Centre Brassens.
Tarifs : de 8€ à 16€.
Info : 02 41 31 11 30.

Le metteur en scène Jean-Claude Penchenat fait de cette comédie de Théophile Gautier, une déclaration d'amour au cinéma de cape et d'épée.

EXPOSITION

Un parcours vers l'abstrait

Jocelyne Pilard a remporté le prix du jury lors des Talents avrillais. Elle expose ses toiles jusqu'au 17 décembre au Centre Brassens.

« *C'est la première fois que j'exposais de l'abstrait. Le prix m'encourage à continuer dans cette voie.* ». Tout près d'une baie vitrée, une toile en cours attend sur son chevalet. Après une petite quinzaine d'années à explorer le figuratif et différentes techniques, Jocelyne Pilard avait envie d'autre chose. Depuis 2 ans, elle pratique la peinture abstraite et ça lui plait. « *Je m'étonne de ce que je fais. On commence une toile avec rien puis on fait, on défait, on refait* ». Et quand elle a le sentiment d'avoir accompli quelque chose, elle arrête.

« On fait, on défait, on refait »

Lors du Salon des talents avrillais, son travail a été remarqué par le jury qui lui a décerné son prix. « *Je ne m'y attendais pas. Ça a été une grande surprise* », assure-t-elle. Et un vrai challenge, puisqu'il signifiait une exposition à la fin de l'année. « *J'ai plus peint ces derniers mois. Il y avait une petite pression* », sourit la peintre. Jusqu'au 17 décembre, elle expose une trentaine de toiles. Le figuratif y aura aussi sa place, même si elle sait qu'elle n'y reviendra pas. « *C'est un parcours* », résume Jocelyne Pilard qui se dit encore débutante. « *Je donne plus de moi dans l'abstrait, mais il faut que je me creuse la tête. Je suis toujours en interrogation* ». Pour découvrir ses tableaux aux couleurs changeantes, rendez-vous au Centre Brassens.

© C. Justeau

Les premiers mouvements de peinture sont décisifs dans la construction de la toile.

ECHANGES

Des collégiens en immersion

© C. Justeau

Sarah et Rebecca ont noué une relation de complicité qui participe à leur progression dans la langue de l'autre.

Depuis plusieurs années, le collège Janequin relaie auprès des élèves le programme Brigitte-Sauzay, un échange individuel entre jeunes Français et Allemands. Cette année, cinq élèves se sont lancés dans l'aventure. Après avoir passé deux mois à Dortmund en mai et juin, Sarah Orhant et sa famille accueillent Rebecca. « *C'est une très bonne expérience* », assure Sarah, pleine d'enthousiasme. « *On est vraiment en immersion. On suit les cours là-bas. On entend la grammaire, la formation des phrases. Maintenant, mes amis me disent que j'ai un accent quand je parle allemand !* ». Pour en arriver là, les élèves et leur famille doivent vraiment s'impliquer. Un site est dédié aux jeunes qui veulent partir. Les Français doivent se présenter en allemand et inversement. Après des échanges de mail, il faut que les deux familles s'accordent sur les dates d'accueil et organisent le déplacement. « *Quand je vois comment ça se passe, j'encourage les autres jeunes à participer à ce programme* », précise le père de Sarah, Thierry Orhant. « *On a eu des moments d'inquiétude. Notre fille nous a manqué, mais nous sommes fiers de ce qu'elle a fait* ». A présent, l'accueil de Rebecca est également riche en échanges. La famille Orhant tient à lui faire découvrir la région. Les deux jeunes filles partagent de nombreuses activités. Et Sarah a déjà en tête le projet de retourner en Allemagne.

BIEN ÊTRE

Vous avez demandé la peau lisse ?

Deux avrillaises se lancent dans une nouvelle activité basée sur un programme plein de promesses : la vie sans rides.

La vie sans rides, c'est d'abord un blog, tenu par Snezana Dukanac. Originaire de Serbie, elle s'est installée à Avrillé avec sa famille en 2014. Sur son mini-site, elle partage des recettes de cosmétiques bio et des astuces de bien-être, glanées dans son pays. Avec Sidonie Coraboeuf, qu'elle a croisée au hasard de la vie, elle décide de s'associer pour proposer un programme complet en trois étapes pour tout un chacun : fabrication et utilisation de ses propres produits cosmétiques naturels, massages faciaux et gymnastique faciale. Leur proposition est basée sur le bien être au naturel. « *Tout le monde a ce qu'il faut chez lui, mais il faut savoir s'en servir* », assure les deux associées.

Cosmétiques bio et astuces bien-être

Pour faire découvrir leur activité, elles proposent des ateliers pour apprendre à fabriquer soi-même ses produits cosmétiques, pour apprendre à se maquiller, mais aussi des goûters d'anniversaire et des soirées pyjamas pour les enfants ou les ados. « *Pour les plus jeunes, ce sont des choses basiques, comme des gommages ou des baumes à lèvres. Dans tous les cas, les conseils sont personnalisés et adaptés à chaque type de peau* », précise les deux Avrillaises.

• Contact : 06 61 33 02 16.
Rendez-vous sur le blog www.snezanadukanac.com
ou sur la page Facebook : La vie sans rides

© DR

Snezana Dukanac propose des recettes dont elle a appris les rudiments auprès de sa famille en Serbie.

ENTREPRISE

Bati décor veut s'ouvrir aux particuliers

© DR

Michel Lefèvre a repris la direction de Bati décor au cours de l'année.

Comptoir, banque d'accueil, bar, cloison ou mobilier : Bati décor est spécialisé dans l'agencement intérieur. Forte de 45 ans d'expérience, l'entreprise réalise des projets sur-mesure de l'étude à la pose en passant par la conception au sein de l'atelier avrillais.

Son nouveau dirigeant, Michel Lefèvre a repris le flambeau après 31 ans passés au sein de l'entreprise. Son objectif : développer la notoriété de Bati décor au niveau local. Il souhaite faire progresser l'activité auprès des particuliers. « *Nous savons aussi faire des dressings, des bibliothèques, des bureaux, des cuisines ou des salles de bain* », assure-t-il.

Composée de 23 employés dont 17 menuisiers-ébénistes, l'équipe de Bati décor dispose de matériel de haute technologie. Toutes demandes commencent par la réalisation d'un plan. Une fois la commande arrêtée, le bureau d'études prend le relais et dessine l'ouvrage. Après leur fabrication, toutes les réalisations sont montées et ajustées au sein de l'atelier avant la livraison afin de fournir une prestation de qualité.

L'une des spécialités de l'entreprise : le travail de la résine de synthèse qui permet une grande créativité. Pour montrer l'étendue de son savoir-faire, l'entreprise va installer un show-room au cours du premier semestre 2017.

• Contact : 02 41 69 23 87
ou www.bati-decor.com

HAUT NIVEAU

Des sportifs en exemple

La Ville a décidé d'honorer quatorze sportifs qui ont brillé par leur performance en 2016. Avrillé mag débute une série pour mettre en lumière leur parcours. Zoom sur l'équipe d'athlétisme féminine du collège.

L'athlétisme est un sport individuel, mais pour Léa, Jeanne, Clémentine, Camille, Jade et Eva, c'est l'esprit d'équipe qui prime. Elles sont championnes de France UNSS (Union nationale des sports scolaires). Chaque résultat individuel est comptabilisé pour obtenir le résultat d'équipe. « *C'est plus stressant. On essaie de faire des bonnes performances. Pas pour nous, mais pour l'équipe* », témoigne Jade. Avant d'aller à Pau en juin, elles avaient participé aux championnats de Lille au printemps 2015 où elles avaient décroché une 15e place et à ceux de Rennes en janvier dernier. « *On avait perdu d'un point. Ça nous a appris à nous donner à fond* », assure Camille. C'est leur expérience, leur sérieux dans les entraînements, le soutien de leur famille et la confiance de leurs professeurs de sport, Yann Boëldieu et Pierre Raison dans leur potentiel qui les a fait gravir la plus haute marche. Si aujourd'hui, elles poursuivent chacune un chemin différent, le souvenir de ces moments partagés les unit.

© DR

Jeanne Charruault, Clémentine Ferrus, Camille Marcillat, Léa Montauban, Jade Mathé et Eva Coutant sur la plus haute marche à Pau début juin.

Leurs résultats en 2016

Rim Ridane : championne du monde de boxe française (moins de 60 kg)

Pablo Perez et Benjamin Bellotte : champions d'Europe de roller hockey (équipe de France de moins de 18 ans)

Anthonin Hinschberger-Bocher : vice-champion de France d'aviron (bateau de 4 équipiers)

Eric Berruer : 2e équipe française engagée sur l'Otillo (ultra trail) en Suède

Jeanne Charruault, Clémentine Ferrus, Camille Marcillat, Léa Montauban, Jade Mathé ; Eva Coutant : championnes de France d'athlétisme UNSS

Armance Prince : vice-championne de France d'équitation ; 2e au concours européen de la Motte-Beuvron ; 3e à l'Open de France d'équitation en saut d'obstacles.

Morgane Berger : 2e au championnat de France des propriétaires amateurs en saut d'obstacles.

Tiffen Berger : 6e au championnat d'Europe d'équitation en dressage

© P. Guiraud

"De nombreux clubs sont remarquablement structurés et leur formation est reconnue par un label attribué par les fédérations. Les jeunes Avrillais peuvent ainsi bénéficier de l'excellence. Par ailleurs, la Ville souhaite faire des sportifs de haut niveau des ambassadeurs et des exemples pour les jeunes grâce à des rencontres et des échanges. Pablo Perez a ainsi participé à plusieurs Sport vacances pour faire découvrir le roller hockey. Sa présence et ses témoignages ont été très appréciés."

Eric Bretault, adjoint en charge de la Vie associative et des Sports

BÉNÉVOLAT

Quand les jeunes s'en mêlent

Pour peu que les dirigeants prennent la peine de les impliquer, les jeunes donnent de leur temps pour organiser des manifestations ou encadrer des équipes. Exemples à l'école de golf et au club de handball.

Ils sont prêts à recommencer ! Sous la houlette d'Eric Maheux, responsable de l'école de golf, les jeunes golfeurs se sont investis dans l'organisation d'un premier trophée qui a réuni début octobre à Avrillé plus de 200 participants. « *On a pris beaucoup de plaisir à participer* », assure Antonin David, un des jeunes golfeurs. L'idée était d'associer tous les joueurs de l'école de golf à la préparation et la logistique de la compétition : des inscriptions à l'accueil des golfeurs en passant par la préparation du terrain et la recherche de sponsors et de lots. « *C'est eux qui ont tout fait, à chaque fois accompagnés d'un adulte* », précise Eric Maheux. « *Le bénévolat, ça permet de se rendre compte que tout ne nous est pas dû. A présent, ils sont conscients de ce qu'implique l'organisation d'une compétition et ils sont plus tolérants avec les organisateurs. Ils sont surtout contents d'avoir fait plaisir aux autres* ». Cet engagement et cette dynamique, de nombreux dirigeants sportifs souhaitent les insuffler aux jeunes. Au club de handball, le pari est réussi. Une grande partie des entraîneurs sont des joueurs. Lucas Rondeau a 16 ans. C'est le plus jeune. Il s'occupe de l'équipe masculine des moins de 15 ans. Comme tous les autres entraîneurs, en binôme, il transmet ce que d'autres lui ont appris : des règles, mais aussi un état d'esprit. Entre les entraînements, leur préparation et les matchs, ces jeunes consacrent au moins quatre heures par semaine au club. « *C'est intéressant de tout suivre d'une équipe. Ça nous permet de travailler les points où ça a pêché pendant les matchs* », explique Hélène Houdbine qui s'occupe de l'équipe féminine des moins de 12 ans. Loïc Martin, lui, entraîne deux équipes : les moins de 14 ans masculins et les moins de 16 féminines. Depuis qu'il joue au hand, il avait envie de passer de l'autre côté. « *J'adore ça ! Autant l'entraînement, que le coaching. Quand on est sur le banc, c'est passionnant* ».

Donner de son temps pour les autres

Quel que soit la nature de leur expérience, tous ces jeunes donnent de leur temps pour les autres comme leurs aînés l'ont fait avant eux et le font encore. Les graines du bénévolat et de l'engagement germent quand le terrain est travaillé…

© DR

A l'école de golf, les jeunes de 6 à 17 ans ont pris part à l'organisation d'un trophée organisé pour la première fois. Chacun à sa hauteur.

© C.Justeau

Loïc Martin, Hélène Houdbine et Lucas Rondeau s'occupent de l'entraînement et coachent une ou deux équipes du club de handball.

BUDGET

Un débat avant les choix

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) est une obligation des collectivités territoriales avant le vote du budget. Il permet de faire le point sur la situation financière de la Ville avant d'acter les choix pour 2017.

Des efforts récompensés. Les efforts engagés pour maitriser les dépenses de fonctionnement (subventions, dépenses d'entretien des bâtiments, achat des fournitures ainsi que charges de personnel) depuis plusieurs années ont permis de maintenir un niveau d'investissement conséquent sur le territoire sans augmenter la fiscalité.
Engagement. Le projet de ville élaboré en début de mandat est ambitieux : construction d'une salle de sport, d'une maison de quartier, d'une salle de musique amplifiée, travaux importants dans les écoles, accessibilité dans les bâtiments… Pour autant, l'équipe municipale s'est engagée à conserver le niveau d'endettement par habitant de 2014, soit 650 €/habitant, jusqu'à la fin du mandat.
Objectifs. La maitrise des dépenses de fonctionnement est l'un des objectifs que se fixe la majorité pour financer durablement le plan pluriannuel d'investissements. Les crédits dégagés seront affectés à l'entretien des bâtiments publics ainsi qu'au renouvellement de matériel. L'emprunt sera, quant à lui, mobilisé en priorité pour le financement des nouveaux projets.

• Le budget sera voté lors de la séance du Conseil municipal du 15 décembre.

Le gros chantier de l'année 2017 : l'accessibilité des bâtiments communaux

© P. Guiraud

"Afin de préserver la situation financière de la Ville, nous devons poursuivre notre démarche volontariste. Pour le budget 2017, chaque élu devra s'interroger sur la reconduction ou non des actions existantes dans les mêmes conditions qu'auparavant. Dans ce cadre, tout nouveau projet impliquera soit de supprimer un service actuel, soit faire l'objet d'une recherche de financement."

Caroline Houssin-Salvetat, adjointe en charge des Finances, de l'Economie et de l'Emploi

© P. Nouvet

Les boîtes à idées ont été installées mi-novembre dans différents points de passages.

PARTICIPATION

Quatre boîtes à idées dans la ville

Afin de favoriser l'expression des Avrillais, la Ville met en place un nouvel outil : les boîtes à idées. Alix Crézé, conseillère municipale déléguée en charge de la Vie dans les quartiers est la référente de ce dossier. Elle est l'interlocutrice privilégiée des associations de quartiers. La Ville souhaite aussi que les Avrillais puissent se faire entendre individuellement. Les habitants sont invités à soumettre leurs suggestions pour améliorer leur quotidien ou le cadre de vie, émettre des observations ou proposer des projets. En fonction des propositions, la Ville pourra soutenir certaines initiatives.
Avec les boîtes à idées, l'objectif est de faire venir la mairie aux habitants pour qu'ils osent prendre contact avec les élus. La Ville espère ainsi capter toutes les bonnes idées qui peuvent germer dans l'esprit de chacun sans jamais voir le jour.
Depuis mi-novembre, quatre boites à idées sont installées dans la ville : sur l'Esplanade de l'Hôtel de Ville, près des commerces à l'Adezière, square Fen Edge Villages (chemin de la Salette) et près de Carrefour market sur l'avenue Pierre-Mendès-France.

CEINTURE VERTE

18 500 arbres de plus

Pour continuer d'aménager la ceinture verte, 9,5 hectares vont être boisés au nord de la ville. Le chantier vient de commencer et se terminera au printemps.

Où ? A la Sermonerie, des jardins familiaux à la mare et la Passendière sur d'anciens champs de tournesol et de maïs. Au total, 9,5 hectares de terrains au nord de la ville vont devenir des espaces d'agrément boisés.
Quoi ? Chênes, charmes, frênes, merisiers ou pins : différentes essences ont été choisies par rapport à la qualité agronomique des terrains. L'Office national des forêts a accompagné la Ville dans la constitution du projet. A la Sermonerie, sur une partie de la parcelle, des chênes ont poussé tous seuls, indice d'une terre fertile. Ailleurs, des espèces horticoles ont pu être préférées aux essences champêtres. Certains arbres ont également été choisi pour éviter la monotonie du paysage Les pins aux aiguilles persistantes apporteront, par exemple, des touches de verdure durant l'hiver.
Les plantations ne seront pas rectilignes, mais en ondulation. Elles suivront la pente naturelle du terrain. A terme, le cheminement des piétons et des cavaliers sera matérialisé par un fin gravier gris, comme sur le reste de la promenade Aprilis
Comment ? Les pépinières Naudet, basée en Bourgogne ont remporté le marché passé par la Ville et effectuent les travaux pour un coût de 120 000 €. Le broyage de la végétation existante, la préparation de la terre sur 60 cm pour la régénérer, la pose d'une bâche biodégradable et la plantation des 18 500 arbres leur ont été confiés. Les pépinières Naudet produisent elles-mêmes les plants, ce qui apporte une garantie de qualité et de traçabilité. Ils font entre 40 et 60 cm et disposent d'une protection biodégradable contre les rongeurs et les chevreuils, ce qui dispense d'un long travail pour enlever chaque filet quand les arbres seront plus robustes et n'intéresseront plus ces gibiers. Les plantations se dérouleront pendant l'hiver, période idéale pour que les racines prennent. Le chantier sera terminé au printemps.

© Air papillon

Les nouvelles plantations se feront à la Sermonerie et à la Passendière.

PLATEAU MAYENNE

Dessine-moi un village

Le village Saint-Exupéry est le premier outil du Département pour la protection de l'enfance. Le bâtiment actuel n'est plus adapté à l'accueil des enfants de 0 à 14 ans. Un nouvel établissement va voir le jour sur le Plateau Mayenne.

© DR

Le nouveau village Saint-Exupéry a été conçu pour un meilleur accueil des enfants tout en s'inscrivant dans le paysage du Plateau Mayenne.

Accueillir sans délais les enfants quand une rupture familiale se produit, telle est la raison d'être du village Saint-Exupéry. Et comme l'accueil ne se conçoit plus aujourd'hui comme il y a 30 ans, les locaux actuels ne sont plus adaptés. L'organisation du bâtiment et la taille des pièces ne sont notamment plus appropriées.

Un équipement bien entouré

Après avoir étudié la possibilité de reconstruire sur place, le Département, en charge de la protection de l'enfance, a décidé de construire un nouvel établissement. Il se situera sur le Plateau Mayenne sur un terrain de 9 500 m². « *Avrillé est très bien desservi* », souligne Marie-Pierre Martin, vice-présidente du Conseil départemental en charge du dossier. Le quartier bénéficie d'une facilité d'accès au tramway. Par ailleurs, Avrillé dispose d'un riche tissu associatif et d'équipements favorisant l'épanouissement individuel.

Les enfants accueillis au village Saint-Exupéry y restent plusieurs mois. Leurs activités et leur scolarité doivent donc se faire à proximité. « *C'est important qu'ils rencontrent d'autres enfants que ceux du village* », explique Stéphane Audrouing, directeur du village Saint-Exupéry. La Ville s'implique pour mettre en mouvement ses partenaires afin d'accueillir au mieux les enfants dans leurs activités et répondre à leurs besoins.

Des maisonnées par âge

La nouvelle structure a été pensée pour favoriser le bien-être des enfants et en adéquation avec la pratique professionnelle actuelle. Les quatre maisonnées construites permettront d'héberger jusqu'à 10 enfants chacune par groupe d'âges. Les 0-5 ans sont quant à eux accueillis dans deux unités dédiées d'une capacité d'accueil de 7 enfants. La conception des maisonnées se rapproche au maximum d'un habitat standard avec une séparation entre la partie jour et la partie nuit. Les chambres, individuelles, se situent à l'étage. Les espaces de vie (cuisine, salon, espace d'ateliers) et les espaces professionnels (bureau, salle de réunion) se trouvent au rez-de-chaussée. Chaque maisonnée dispose d'un jardin. « *Il y aura une indépendance importante entre chacune pour permettre aux enfants de vivre sans un retentissement trop important du collectif* », précise Stéphane Audrouing.

Fin des travaux en 2018

Le nouveau village Saint-Exupéry disposera d'un espace pour les familles qui permettra des visites, des temps de rencontre voire de l'hébergement temporaire. « *Notre rôle est aussi de soutenir la parentalité et de maintenir le lien avec les parents* ». Le bâtiment compte également une cuisine centrale, un pôle d'activité pour pratiquer du sport, jardiner ou s'occuper de petits animaux et un pôle médical.

C'est une enveloppe de 14 millions d'euros que le Département met sur la table pour ce nouvel équipement. Le bâtiment sera livré à la fin du premier semestre 2018 pour que le déménagement se fasse tranquillement durant l'été et que les enfants puissent faire leur rentrée dans les écoles d'Avrillé et du Nord d'Angers le plus sereinement possible.

CENTRE-VILLE

L'aménagement se poursuit

Pas à pas, le centre-ville change de visage. L'objectif à terme est de le rendre plus vivant. Carrefour Ternière, deux bâtiments sont en démolition.

Les travaux de démolition des anciens bâtiments de Prisma et du Courrier de l'ouest, avenue Pierre-Mendès-France ont débuté depuis mi-novembre. L'entreprise Séjourné a commencé par la sécurisation du site avant d'entreprendre la démolition. Les premiers abatages ont concerné les garages à l'arrière des bâtiments. Les parties donnant sur l'avenue se feront dans un deuxième temps.

Cette démolition intervient dans le cadre de l'aménagement du centre-ville. C'est Angers Loire habitat qui porte le projet qui verra le jour à cet emplacement. L'immeuble sera en retrait de la voie sur le modèle du bâtiment du Crédit agricole. L'objectif est d'obtenir plus de visibilité au carrefour. Trois à quatre logements y seront construits avec un rez-de-chaussée en surface commerciale.

© C. Justeau

La démolition a commencé mi-novembre par l'arrère des bâtiments.

Des logements et une surface commerciale

URBANISME

Une enquête publique pour AFM

L'enquête publique concernant le projet d'AFM recyclage d'exploiter une plate-forme de tri, de transit et de préparation de déchets de métaux, zone industrielle du Fléchet se déroulera du 12 décembre au 13 janvier. Le dossier de l'installation sera déposé à la mairie afin que le public puisse en prendre connaissance. Les Avrillais pourront apporter leurs observations et leurs propositions sur un registre mis à leur disposition du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h. Ils pourront les adresser par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie. Ce dernier tiendra également quatre permanences, lundi 12 décembre de 9h à 12h, mercredi 21 décembre de 14h à 17h, samedi 7 janvier de 9h à 12h et vendredi 13 janvier de 14h30 à 17h30.

Trois nouvelles caméras de vidéo-protection

Dans le cadre de sa politique de prévention et de sécurité, la Ville vient de se doter de trois nouvelles caméras de vidéo-protection (une en centre-ville et deux au Bois du Roy), ce qui porte leur total à 24 sur l'ensemble du territoire de la commune.

Des permanences à la Maison des projets

La Maison des projets va ouvrir ses portes en début d'année. Des permanences se tiendront les mercredi et vendredi après-midi et le samedi matin. Les habitants et toutes les personnes intéressées y trouveront des informations sur les projets immobiliers portés par la Ville. Les aménageurs privés auront également la possibilité de disposer d'un espace pour présenter leurs brochures voire des maquettes.

Renseignements :
02 41 37 41 10

COMMUNAUTÉ URBAINE

Une feuille de route pour 15 ans

Le projet de territoire a été adopté par les élus de la Communauté urbaine en mai dernier. Il recense les orientations que toutes les communes partagent pour les années à venir.

À quoi ressemblera le territoire de demain? C'est à cette question que les élus de la Communauté urbaine ont répondu en mai dernier en adoptant le projet de territoire. Document de référence, il définit et décline les objectifs des quinze années à venir.

Cinq ambitions, des actions concrètes

Alimenté par le diagnostic de l'Agence d'urbanisme de la région angevine (Aura), nourri par les contributions du Conseil de développement de la région d'Angers, ce projet est le fruit du travail de tous les élus d'Angers Loire métropole, maires des trente communes et vice-présidents de la Communauté urbaine depuis un an et demi. Développer l'économie, valoriser le cadre de vie, repenser les services, consolider le vivre-ensemble et renforcer l'attractivité, telles sont les cinq ambitions que se fixent les élus jusqu'en 2030. La formation, la recherche, l'accès à l'habitat, aux services et aux équipements sont autant de thème qui sont abordés via ces cinq ambitions.

Le projet de territoire est une feuille de route concrète d'une cinquantaine de pages qui démontre comment des initiatives peuvent être partagées - à l'image de la promenade Aprilis à Avrillé qui permet aux habitants de profiter de la nature - et contribuer à construire le territoire de demain.

© Blue Okapi

• Pour en savoir plus : un livret synthétique est disponible à l'accueil de la mairie ou rendez-vous sur www.angersloiremetropole.fr > projets et compétences

RECENSEMENT

On compte sur vous !

© P.Celle

Comme l'an dernier, Annie Pascarel et François Germain se rendront chez les Avrillais concernés par le recensement.

Le prochain recensement se déroulera du 19 janvier et 25 février. Comme chaque année, environ 8 % des logements seront recensés. Les habitants concernés seront informés, début janvier, par courrier. Comme l'an dernier, Annie Pascarel et François Germain sont les deux agents recenseurs de la Ville. Ils seront munis d'une carte afin d'être facilement identifiables lors de leur passage. L'ensemble des réponses collectées est confidentiel et anonyme. Depuis plusieurs années, les personnes concernées ont la possibilité de se faire recenser sur Internet, via le site www.le-recensement-et-moi.fr.

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement... Ces chiffres et caractéristiques définissent notamment les moyens de fonctionnement des communes.

TRIBUNE POLITIQUE

Conformément à la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, « Avrillé Mag » ouvre dans chacune de ses éditions un espace d'expression aux différents groupes politiques qui composent le Conseil municipal.

MINORITÉ

Se loger, habiter, vivre

Avoir un logement est indispensable pour s'épanouir et préserver son intimité. C'est l'un des fondamentaux à garantir pour chacun. Avec les difficultés économiques et l'insuffisance des actions publiques, cet objectif n'est pas réel pour tous. C'est une face visible de l'augmentation de la précarité. En France, il faudrait construire 500 000 logements par an pour endiguer le mal logement, quantité presque réalisée en 2006. Après une baisse depuis 2008, les mises en chantier de septembre 2015 à septembre 2016, dépassent les 360 000 unités (+ 7% en un an) et les permis de construire dépassent 410 000 (+11% en un an). Pendant ce temps, on compte environ 200 000 destructions de logements et 100 000 logements de plus qui deviennent vacants. Ces derniers sont désormais 2 800 000, soit 10 % des résidences principales. Depuis 2012, ce sont surtout les bailleurs sociaux qui ont investi. Nous pouvons le constater à Avrillé, désormais la Ville dépasse le seuil de 25 % de logement social. Cependant, en comparaison avec certaines villes de la Communauté urbaine, elle n'accueille pas suffisamment de familles à revenus modestes. De plus, loyers et charges restent élevés. Améliorer ces conditions est pourtant un facteur de cohésion sociale.

Ce n'est pas suffisant, il faut aussi prendre en considération le cadre de vie autour des habitations. Disposer de commerces, de services de proximité est primordial pour tous et en particulier pour les personnes âgées, pour celles à mobilité réduite ou ne disposant pas d'un véhicule. Être proche d'une école, d'un espace vert, d'une aire de jeux, d'une maison de quartier facilite les rencontres et donc la qualité de la vie, et cela à tout âge.

Pour encourager ces propositions, les associations citoyennes et les plateformes collaboratives sont des acteurs importants. Les associations de quartiers ou de locataires sont des interlocuteurs des bailleurs sociaux et des mairies. Pour mieux vivre dans son voisinage, il est possible de s'inscrire à un réseau social d'entraide et d'échanges de services entre particuliers à partir d'une connexion Internet.

En s'engageant et en participant, le quotidien de chacun est facilité.

MAJORITÉ

Petite enfance, entre initiative privée et action publique

L'aménagement urbain contribue largement à la qualité de vie des habitants. Il importe que les services essentiels à la vie des habitants soient accessibles. Le terme "proximité" revient souvent dans nos bouches qui le désignent comme un objectif à atteindre pour répondre aux besoins des citoyens : services de proximité, commerces de proximité, etc. A l'heure où les collectivités comme Avrillé, accusent une diminution de leurs recettes, elles sont amenées à engager une réflexion sur les services qu'elles peuvent rendre à la population. Pour rappel, les communes ont très peu de compétences obligatoires et l'intercommunalité en a de nouvelles. Force est aussi de constater que le secteur privé développe de plus en plus de services similaires à ceux rendus par les collectivités, et ce à un coût équivalent pour l'habitant. C'est le cas des services à la personne. Plus de 3,6 millions de ménages ont recours chaque année à ces services (garde d'enfant, soutien scolaire, entretien de la maison ou assistance aux personnes âgées). Plus de 1,7 million de personnes travaillent dans ce secteur. Dans un contexte où notre économie souffre, les collectivités ne doivent pas freiner ces initiatives privées qui garantissent une offre équivalente tout en étant source d'emplois et pourraient permettre la réduction des charges publiques. Cette solution pourrait répondre à la question de savoir comment assurer une qualité de vie aux habitants tout en n'augmentant pas le taux d'imposition pesant sur les ménages? A Avrillé, nous avons fait le choix d'engager cette réflexion sur la politique de la Petite enfance considérant une offre privée en plein essor qui correspond aux attentes des parents. En concertation avec les structures de la Petite enfance, nous recensons actuellement les besoins des Avrillais de sorte à mettre en adéquation notre politique avec le quotidien des familles.

C'est une responsabilité vis-à-vis des citoyens et un devoir envers les futures générations.

DÉCEMBRE

Du 5 au 23
Marché de Noël
Boutique Giffard.
Idées de cocktails pour les fêtes de fin d'année et découverte des produits Giffard. *Boutique ouverte du mardi au vendredi de 14h à 18h. Tous les lundis de décembre de 14h à 18h. Samedis 10 et 17 décembre, de 10h à 18h. Fermeture exceptionnelle vendredi 30 décembre.*

Lundi 5
Halte-relais® Alzheimer
Maison de quartier de l'Adezière, de 14h30 à 17h30.
France Alzheimer 49 organise un après-midi festif convivial et dédié aux chants pour les aidants et les personnes atteintes de la maladie.
Contact : 02 41 87 94 94.

Jeudi 8
Pause-café des proches
Square des âges, de 14h30 à 16h30.
Organisé par le CLIC pour les aidants de personnes dépendantes. Thème : préparation d'un kit gourmand pour Noël.
Contact : 02 41 05 11 08.

Mercredi 14 décembre
Noël à la piscine
Piscine, de 14h30 à 19h.
Animation de 14h30 à 18h. Aquagym de 18h15 à 19h, sur inscription auprès de maîtres-nageurs (tarif : 3€). *Voir p.6.*

Vendredi 16
Noël en choeur
Esplanade de l'Hôtel de Ville, de 15h à 20h. Voir p.5.

Dimanche 11
Exposition photos
La Cheslaie, de 10h30 à 18h.
Présentation des photos réalisées par les habitants dans le cadre d'un concours organisé par l'association Proviparc.

Jeudi 15
Conseil municipal
Mairie, 19h.
Séance publique.

Dimanche 18
Animation commerçante
Centre-ville, de 10h à 12h. Voir p.5.

Mardi 20
Aquagym
Piscine, 19h45.
Séances de découvertes. Durée : 40 mn. Inscription auprès des maîtres-nageurs. Tarif : 3€.
Contact : 02 41 69 23 40.

Mercredi 21
Animation commerçante
Val d'or, de 10h30 à 12h. Voir p.5.

Concert
Espace Ventura, 15h.
Proposé par la chorale Vento d'Italia. *Voir p.5.*

Vendredi 23
Animation commerçante
Bois du Roy, de 9h30 à 12h. Voir p.5.

Mardi 27
Aquagym
Piscine, 19h45.
Séances de découvertes. Durée : 40 mn. Inscription auprès des maîtres-nageurs. Tarif : 3€.
Contact : 02 41 69 23 40.

Samedi 31
Réveillon
Espace Ventura, 20h30.
Organisé par le Comité des fêtes. Inscriptions par courrier ou à la permanence du samedi de 9h30 à 11h30 à l'Espace Delaune.
Contact : 07 81 29 79 06 ou comitedesfetesavrille49@gmail.com

JANVIER

Lundi 23
Tournoi de bridge
Salle Victor-Hugo, 14h.
Organisé par le club de bridge d'Avrillé au profit de la Ligue contre le cancer. Possibilité de dons sur place. Un représentant de l'association sera présent à 18h. Inscription : 6€.

Dimanche 29 janvier
Concours de belote
Salle Victor-Hugo, 14h.
Organisé par le Comité des fêtes. Inscriptions sur place à partir de 13h. Pas de réservation.
Un lot pour tous. Tarif : 6€ par personne.
Contact : 07 81 29 79 06.

FÉVRIER

Samedi 4
Spectacle
Salle du Chêne-Fournier.
L'association Autour du moulin, les habitants des Coteaux de la Mayenne propose « Les épines de Mymi Rose en trio ». C'est un tour de chants d'une artiste angevine qui reprend aussi des succès de variété française. Le groupe venant en trio, le swing sera largement présent. Tout public.
Tarif : 8€.

Mardi 7 février
Soirée zen
Piscine, de 18h à 21h30. Voir p.6.

ANIMATIONS DE PROXIMITÉ

Retrouvez Enzo et Méryl les mardis et jeudi de 17h à 18h30, salle Jean-Monnet pour des ateliers créatifs. Les mercredis de 15h à 17h30, ils sont alternativement au parc Verdun, au Plateau de la Mayenne et place du Bois du Roy.

© DR

Les élèves du lycée Bergson donnent un concert samedi 17 décembre.

© C. Justeau

Le club de bridge organise un concours lundi 23 janvier.

© DR

Ambiance polaire à la piscine, mercredi 14 décembre.

© DR

Les chants italiens seront à l'honneur mercredi 21 décembre.

Un spectacle pour les familles, samedi 28 janvier.

Le prochain numéro d'*Avrillé Mag* paraîtra lundi 6 février.
Vous pouvez nous contacter au 02 41 31 11 30 ou sur www.ville-avrille.fr.

© DR

AGENDA BRASSENS

DÉCEMBRE

Jusqu'au 17 décembre
Exposition
Hall.
Lauréate du Salon des talents avrillais, Jocelyne Pilard vous propose de découvrir une trentaine de ses œuvres. *Voir p.14.*

Jeudi 8
Scène découvertes
Hall, 19h.
« Comme si de rien ne serait » de Franck Bardet ou l'histoire d'un Candide revisité. Gratuit. Restauration sur place.

Samedi 10
Kids and us
Médiathèque, 15h30.
Des histoires en anglais pour les enfants. Thème : « Santa's elves ». Gratuit.

Concert
Théâtre, 20h30.
« De Debussy à Star wars » par l'Orchestre du lycée David d'Angers. *Voir p.13.*
Tarifs : de 4 à 10€.

Mardi 13
Atelier d'écriture
Médiathèque, 18h30.
Avec l'association Sur le bout de la langue.
Contact : 06 64 84 53 09.

Mercredi 14
Raconte-moi une histoire
Médiathèque, 15h30.
Des lectures à partir de 4 ans. Gratuit.

Vendredi 16
Carte blanche
Hall, 18h30.
Les élèves de l'école de musique font leur audition. *Voir p.13.* Gratuit.

Histoires à rêver
Médiathèque, 20h.
Des lectures pour le soir. A partir de 5 ans. Gratuit.

Samedi 17
Concert
Théâtre, 19h.
Musique actuelle, gospel, chorale par les élèves de l'option musique du lycée Bergson. *Voir p.13.* Gratuit.

JANVIER

Vendredi 6 et samedi 7
Théâtre
Théâtre, 21h.
Les R'Culéens vous proposent « L'huître ».
Tarifs : de 5 à 10€.
Réservations : 06 17 48 20 79 ou martine.noujaim@gmail.com

Jeudi 12
Club jeunes lecteurs
Médiathèque, 17h.
Pour partager ses coups de cœur.

Vendredi 13
Théâtre
Théâtre, 20h30.
« Regardez mais ne touchez pas ». *Voir p.13.*
Tarifs : de 8 à 16€.

Samedi 14
Bébé bouquine
Médiathèque, 10h30.
Des histoires pour les tout-petits et leurs parents. Gratuit.

Mardi 17
Atelier d'écriture
Médiathèque, 18h30.
Avec l'association Sur le bout de la langue.
Contact : 06 64 84 53 09.

Mercredi 18
Raconte-moi une histoire
Médiathèque, 15h30.
Des lectures à partir de 4 ans. Gratuit.

Mardi 24
Club des lecteurs adultes
Médiathèque, 20h.
Pour partager ses coups de cœur.

Vendredi 27
Cosy, causons
Médiathèque, 18h30.
Pour partager autour du thème de la cuisine. Cette fois, il s'agit de présenter ou faire gouter sa recette de gâteau inratable. *Voir p.12.*

Vendredi 20
Concert
Théâtre, 20h30.
« Nikki et Jules », en partenariat avec Jazz pour tous. Pour savourer un répertoire qui mêle composition originale et grands standards.
Tarifs : de 8 à 16€.

Samedi 21
Match d'improvisation
Théâtre, 20h30.
Théâtre sportif par la Ligue d'improvisation angevine.
Tarifs : de 4 à 10€.

Samedi 28
Marionnettes
Théâtre, 15h.
« Crève l'oseille et vive la joie ». Une farce sociale et familiale. A partir de 10 ans.
Tarifs : de 4 à 10€.

Mardi 31
Atelier d'écriture
Médiathèque, 18h30.
Avec l'association Sur le bout de la langue.
Contact : 06 64 84 53 09.

FÉVRIER

Vendredi 3
Théâtre
Théâtre, 20h30.
« Etre une femme parfaite ». *Voir p.12.*
Tarifs: de 4 à 10€.

Mercredi 8
Théâtre
Théâtre, 20h30.
« Nous les filles ». *Voir p.12.* Dès 12 ans.
Tarifs : de 4 à 10€.

Jeudi 9
Audition musicale
Hall, 18h60
Par les élèves de l'école de musique. *Voir p.12.*

Retrouvez les grands rendez-vous avrillais dans l'agenda du site Internet de la Ville, sur ***www.ville-avrille.fr*** (sur la page d'accueil, cliquez sur « Tout l'agenda ») ou sur votre téléphone en flashant le code ci-contre.

EN IMAGES

© DR

JEUDI 22 SEPTEMBRE

En exercice

L'exercice de sécurité autour de l'entreprise Zach system a permis à l'ensemble des intervenants (services municipaux, services de l'Etat et pompiers) de se coordonner au mieux en cas d'incident.

© P. Celle

DU 14 AU 21 OCTOBRE

La vie en bleu

Parmi les animations proposées lors de la Semaine bleue, une visite commentée du Salon de la peinture à l'eau était proposée par Vincent Darsonval, président du salon.

© P. Celle

LUNDI 10 OCTOBRE

Echanges

Comme chaque année, le collège organise un échange avec des élèves allemands. Ils ont été reçus en mairie. La Ville tient en effet à marquer leur venue par une réception en signe de soutien à l'initiative.

© A. Galet

SAMEDI 8 OCTOBRE

En petites foulées

La manifestation A'tout sport s'est terminée en beauté avec le Trail de la Ceinture verte, organisé par les Foulées avrillaises. Quelque 650 coureurs y ont participé sur 13 ou 25 km.

Bouygues Immobilier
Bien plus pour vous

Avrillé

Le Birdie

NOUVEAU

BIENTÔT,
VOTRE NOUVELLE ADRESSE
ENTRE LE GOLF ET LE CENTRE-VILLE

- A proximité de nombreux commerces, commodités et station de tramway
- Des maisons neuves de 3 et 4 chambres avec jardin et garage(1)
- Des appartements neufs de 2 et 3 pièces avec balcon ou jardin(1)
- Un quartier calme et résidentiel, dans un cadre verdoyant

LANCEMENT
LES 2 ET 3 DÉCEMBRE 2016
Dans les salons du
CHÂTEAU DE LA PERRIÈRE
Route de Cantenay-Epinard
à AVRILLÉ

0 810 002 390 Service 0,06 € / min + prix appel

Prêt à taux zéro (2) DISPOSITIF PINEL (3) NF HABITAT (4) BATIMENT BASSE CONSOMMATION (5)

bouygues-immobilier.com

(1) Dans la limite des stocks disponibles. (2) Le PTZ est réservé aux primo-accédants pour l'acquisition de leur résidence principale neuve située dans certaines zones éligibles. Les conditions du nouveau PTZ 2016 (notamment plafonds de ressources) sont fixées par les articles L 31-10-1 et suivants et R-31-10-1 et suivants du code de la construction et de l'habitation tels que modifiés par la loi de Finances pour 2016 et le décret du 29 décembre 2015. Conditions applicables pour tous les prêts à taux zéro émis à partir du 1er janvier 2016. Sous réserve d'acceptation du dossier par l'établissement bancaire. Zones éligibles et conditions disponibles sur bouygues-immobilier.com. (3) Réduction d'impôt pour l'acquisition d'un logement neuf situé dans certaines zones géographiques, destiné à la location pendant 6 ans ou 9 ans à un loyer plafonné et à des locataires sous plafonds de ressources. Les conditions sont définies à l'article 199 novovicies du code général des impôts (CGI) tel que modifié par la loi de finances pour 2015. La réduction d'impôt sur le revenu est de 12 % pour 6 ans de location ou 18 % pour 9 ans de location, calculée sur le prix d'acquisition du bien retenu dans la limite de 300 000 €. Faire un investissement immobilier présente des risques. Tout décalage dans la signature de l'acquisition et/ou dans le calendrier de livraison est susceptible d'entraîner la perte du bénéfice de la réduction d'impôt. Cette réduction d'impôt est prise en compte pour le calcul du plafonnement global de certains avantages fiscaux visés à l'article 200-0 A du CGI. Conditions détaillées sur www.bouygues-immobilier.com ou sur simple demande.(4) Bouygues Immobilier est titulaire de la marque NF Habitat HQE, admission n° CANF-I150017 obtenue le 15/09/2015. (5) Les logements de Bouygues Immobilier se situent dans des immeubles réalisés en conformité avec les niveaux de performance énergétique du label « bâtiment basse consommation » fixés par la norme Réglementation Thermique 2012 (RT 2012). Le réservataire dispose d'un droit de rétractation de 10 jours (article L 271-1 du code de la construction et de l'habitation). Bouygues Immobilier RCS Nanterre 562 091 546 - Palladio Publicité RCS Rouen B 382 647 709. Visuel LD3D, illustration et document non contractuels.

Vos rendez-vous

du Samedi 10 déc. au Samedi 17 décembre

Concerts de fin d'année

3 rendez-vous

02 41 31 11 30

Centre Brassens

Mercredi 14 décembre

Noël à la piscine

Parcours aquatique

02 41 69 24 46

Dès 14h30 - Pour toute la famille

Vendredi 16 décembre

Noël en chœur

Chants, animations, marché

02 41 69 24 46

de 15h à 20h - Esplanade de la mairie

Vendredi 13 janvier

Regardez mais ne touchez pas !

Théâtre

02 41 31 11 30

20h30 - Centre Brassens

Avrillé Ville-Parc